

L'accueil individuel

A + A



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information destiné aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s.

Le RPE facilite la mise en relation parents/assistant(e)s maternel(le)s et les accompagne pour les diverses formalités.

Le relais n'intervient pas sur les questions statutaires et réglementaires relatives aux assistant(e)s maternel(le)s et n'a pas compétence pour l'obtention des agréments. L'ensemble de ces éléments relève du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental.

Tout au long de l'année, des animations régulières sont proposées dans chaque quartier, au sein des multi-accueils. Des activités d'éveil et de psychomotricité, encadrées par du personnel qualifié de la Ville, sont proposées aux enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s.

L'animatrice du RPE reçoit sur rendez-vous à la Direction Education Enfance Jeunesse (DEEJ) - Service Petite Enfance - 21 avenue Alexandre Goupil - 02 51 78 33 00).

Les Permanences du Relais

Des permanences sont proposées dans les quartiers

Hôtel de Ville Bourg	Centre socioculturel Plaisance	Centre médico-social Bugallière
9 rue Marcel Deniau 02 51 78 33 00	4 allée de l'Île 02 40 59 76 90	9 rue du Pont-Marchand 02 51 78 65 19
> Horaire vendredi (1 fois par mois) de 9h à 11h	> Horaire mardi (1 fois sur 2 en alternance avec Bugallière) de 9h à 11h	> Horaire mardi (1 fois sur 2 en alternance avec Plaisance) de 9h à 11h

FAQ

Qui peut faire appel au Relais Petite Enfance ?

Les assistant(e)s maternel(le)s d'Orvault et les familles employant des assistant(e)s maternel(le)s de la commune.

Quels sont les sujets pouvant être abordés lors des permanences ou rdv avec l'animatrice du relais ?

L'animatrice permet un accompagnement à la recherche d'un mode de garde. Elle accompagne également les familles et assistant(e)s maternel(le)s dans le suivi de leur contrat selon les besoins (conclusion, modification, bulletin de paie, rupture contrat) et peut intervenir en tant que médiateur. Enfin elle permet d'apporter divers conseil concernant l'enfant dans le cadre du mode de garde.

Quelles sont les permanences du Relais Petite Enfance (RPE) ?

Plaisance

Centre social de Plaisance

4 allée de l'Île

02 40 59 76 90

Le mardi (1 fois sur 2 en alternance avec Bugallière) de 9h à 11h

Bugallière

Centre Social de la Bugallière

9 rue du Pont Marchand

02 51 78 65 19

Le mardi (1 fois sur 2 en alternance avec Plaisance) de 9h à 11h

Bourg

Hôtel de ville dans la salle des permanences (bureau 008)

9 rue Marcel Deniau

02 5178 33 00

Le vendredi (1 fois par mois) de 9h à 11h



Dans l'agenda

lun, 09/09/2019 - mer, 09/10/2019

Inscription Vacances de Toussaint - Accueils de loisirs et stages

ven, 04/10/2019 - 10:00 - 10:20

Racontine (spectacle musical)

ven, 04/10/2019 - 10:00 - 10:20

Racontine (spectacle musical)

mer, 09/10/2019 - 10:00 - 11:00

Atelier Montessori

mer, 09/10/2019 - 14:30 - 15:30

Atelier Massage Bébé

sam, 12/10/2019 - 10:30 - 11:30

Atelier Montessori

[Voir tous les événements](#)



Dans l'actualité

VACANCES - Inscription Vacances de la Toussaint - Accueils de loisirs et stages

Le langage signé

[Voir toutes les actualités](#)

Contact

Service Petite Enfance au 02 51 78 33 00

Source URL: <https://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/petite-enfance/laccueil-individuel>